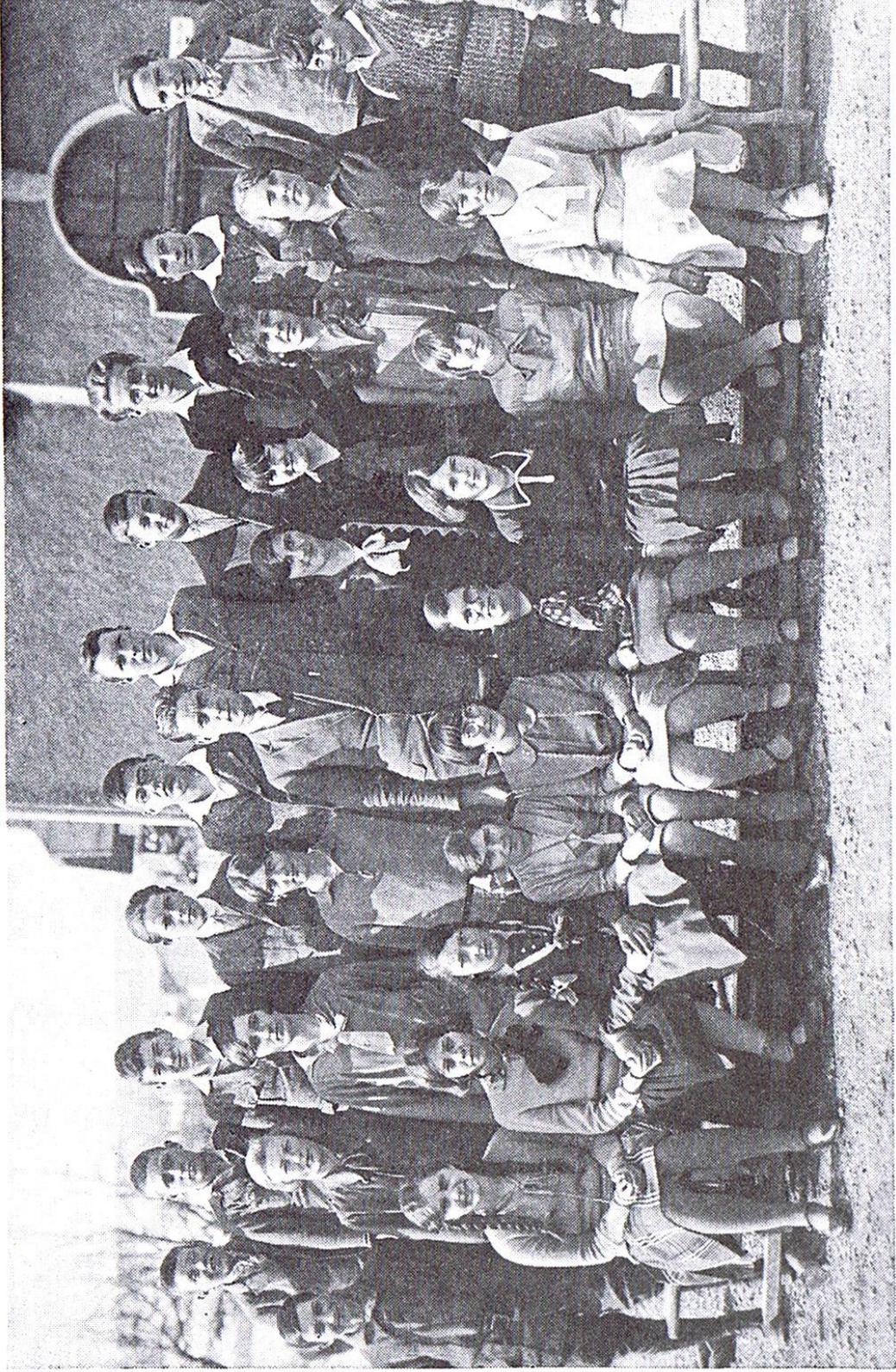
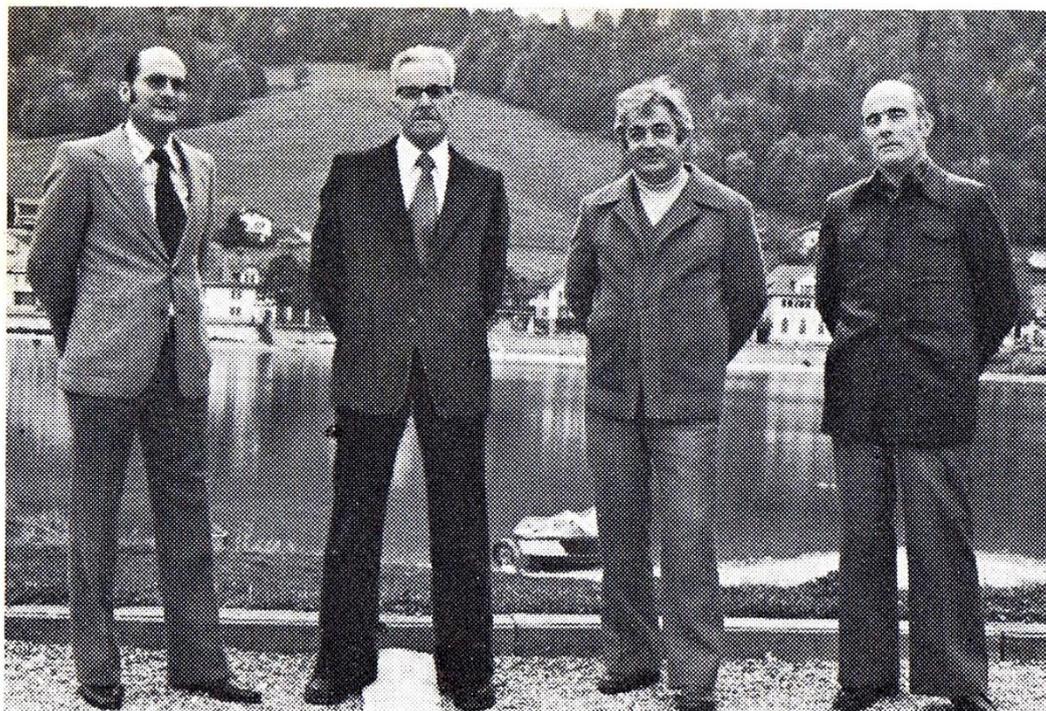


*12 - 13 mai 1979*



Classes : 1928 - 1929 - 1930

## Comité d'organisation



Président :  
Gérald DUBOIS

Membre :  
Claudy ROCHAT

Secrétaire :  
Michel FANTOLI

Finances :  
André BERNEY

## 1928-1978

Le Comité d'organisation, issu de la Commission scolaire et mandaté par elle, s'est tout d'abord posé la question de savoir comment fêter ce jubilé ? ...

Un heureux hasard a voulu que ce Comité, composé d'anciens élèves, regroupe après 35 ans des amis millésimés 1928 ayant passé ensemble leurs trois années sur les bancs de la « prim-sup » du Pont. Appréciant, par ailleurs, à sa juste valeur un moment de retrouvailles, nous nous sommes ainsi progressivement motivés au cours des nombreuses séances de travail.

C'est bien dans le but premier de recréer pour un jour cette amitié juvénile et bienfaisante, et d'échanger les précieux souvenirs d'école, que nous nous sommes acquittés de notre tâche.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont mis bénévolement leur temps et leurs talents pour mener à bien cette organisation, ainsi que les autorités de leur précieux appui.

Tout en ayant une pensée émue pour les amis disparus au cours de ces 50 années, nous souhaitons à tous les participants, anciens élèves et invités, une très cordiale bienvenue au Pont sous le signe de L'AMITIÉ.

Pour le Comité d'organisation : Gérald DUBOIS.

## Commissions



Livret de fête :	Daniel CANDAUX
Cantine :	Bernard MÜLLER
Bal :	Jean-Pierre ROCHAT
Travaux des écoles :	Paul HOLENSTEIN
Concert :	Charles-Louis ROCHAT
Bateau :	Christian GOLAY
Marche :	Pierre VAUTRAVERS
Loterie :	André ROCHAT
Sigle :	Charles DÉCOPPET
Presse :	Gilbert ROCHAT

### Les diverses périodes de la PRIM·SUP

vues par un ancien élève (Pierre Rochat 1928)

La prim-sup a commencé MOLLEMENT.

Ensuite ça a croché vigoureusement au PITTON mis en place.

Les temps suivants furent plus CLÉMENTS...

Puis il y eut l'ère des Paul (tous les pol-i-ssons !)

L'un se prend pour un vrai Combier,

L'autre Paul EN RIT...

Pierre Rochat ajoute que certains maîtres n'ont pas toujours appliqué les règles d'accord qu'ils enseignaient... ou se trompaient sur le genre des noms ! Ainsi on ne dit pas :

« Georges MOLLES, ni MERMOUD, » mais « Georges MOU et MÈRE MOLLE » !

## Programme des manifestations

### SAMEDI 12 MAI 1979

17 h. 00 : Cantine - Cérémonie officielle

19 h. 00 : Banquet - Partie récréative - Bal  
avec le concours de :

« L'Echo des Forêts », direction Marcel Dépraz ;  
du Chœur mixte de L'Abbaye, direction Jean-Jacques  
Bardet ;

des classes primaires supérieures et des orchestres  
« Les Jouxvéniles » et « La Pivette » (Echo des Forêts,  
petite formation).

### DIVERTISSEMENTS

**Bateau « Caprice II »** : Navette Le Pont - Les Bioux  
1er départ : 14 h.

But : Exposition « L'Annuelle des amateurs d'art »  
Les Bioux.

**Concert** : 15 h. 00, église du Lieu par les Chœurs mixtes du  
Lieu (dir. Jean-Pierre Richon), des Charbonnières  
(dir. Gilbert Reymond) et la Fanfare  
« La Persévérante » du Lieu (dir. Albert Dépraz).

**Marche populaire** : Selon programme (voir en page 15)

**Travaux des écoles** : Grande salle : film permanent.

dès 08 h. 30 à 11 h. 30 : Classe P. Holenstein : diapositives

dès 13 h. 30 à 16 h. 30 : Classe P.-H. Dépraz : photos, dessins  
et livres d'école.

### DIMANCHE 13 MAI 1979

**Bateau « Caprice II »** : Navette dès 10 h. Dernière course dép.  
16 heures.

**Marche populaire** : Selon programme (voir en page 15)

**Travaux des écoles** : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Verre souvenir en vente sur place

**Grande loterie**

## La commission scolaire de 1928 à 1978

### Délégués de L'ABBAYE

MM. Adolphe ROBERT, pasteur  
Adolphe ROCHAT  
Jean BERNEY  
Edmond WENDAYER  
Charles REYMOND  
Jean DIZERENS, pasteur  
Dr André JAQUIER  
Ernest BARBLAN, pasteur  
Samuel ROCHAT  
Pierre VOLET, pasteur  
Jean-M. BÉRANECK, pasteur  
Maurice PERREAUD  
Michel FANTOLI  
Edward BERNEY  
Guy CHAUTEMS, pasteur  
Henri BERNEY

### Délégués du LIEU

MM. Edouard PAYOT, pasteur  
Marcel ROCHAT, du Moulin  
Frédéric JOMINI, pasteur  
Raymond LIARDET, pasteur  
Victor GOLAY  
Gérald DUBOIS  
Georges MOREL, pasteur  
Frédy AUBERT

### Délégués de l'ETAT

MM. Henri ROCHAT-GOLAY  
Arnold REYMOND  
Jacques-Aug. ROCHAT  
Claudy ROCHAT

L'actuelle Commission scolaire se compose de MM.

Victor GOLAY, président  
Edward BERNEY  
Frédy AUBERT  
Gérald DUBOIS  
Michel FANTOLI  
Henri BERNEY  
Claudy ROCHAT, délégué de l'Etat

La Commission scolaire de la prim-sup a été présidée successivement par : MM. Henri Rochat-Golay, Frédéric Jomini, Samuel Rochat, puis Victor Golay.

### LES MAITRES

MM. :		Clément MERMOUD	1934-1943
Georges MOLLES	1928-1932	Paul-Henri DÉPRAZ	1943-
Alfred PITTON	1932-1934	Paul HOLENSTEIN	1963-

**L'anglais** a été enseigné successivement par : Mmes N. Dépraz-Golay, H. Müller, M. Leresche, Mme Lambelet, M. P. Holenstein.

**La couture** a été dirigée par Mme N. Dépraz-Golay, puis Mlle E. Dubey.

## La commission scolaire actuelle



## Les maîtres



P. Hostenstein

P.-H. Dépraz

## Historique

---

# 50 années de PRIM-SUP

*La classe supérieure du Pont fête donc le cinquantième anniversaire de sa création : son jubilé. La Commission scolaire a tenu à marquer cet événement. Elle a chargé en particulier le soussigné de se pencher sur l'histoire de la jubilaire et d'en extraire la substantifique moelle.*

*Quelle meilleure introduction à ces quelques pages qu'une citation de l'« Encyclopédie du Pays de Vaud » ? : « On ne saurait parler de l'influence de l'école sur les villages et les villes du canton de Vaud sans mentionner les classes primaires-supérieures... Louées jusqu'à l'excès par les uns, décriées parfois par les autres, ces classes ont eu un mérite incontestable : jusque dans les communes et les cercles les plus éloignés, elles ont apporté la possibilité d'accomplir des études plus complètes... Nombreux sont les hommes politiques, à l'échelon communal, cantonal, fédéral (M. Paul Chaudet, par exemple), les responsables de la vie économique, les personnalités de tous ordres, qui ont dû aux années passées sur les bancs d'une classe prim-sup l'essentiel de leur formation scolaire. » (Encyclopédie du Pays de Vaud - T. V. p. 22 et 23).*

*La création de ces classes fut décidée par une loi votée en 1906. L'idée était simple : des classes à maître unique, avec la possibilité pour les communes de se grouper en cercles scolaires. L'essor fut rapide et démontre que ces écoles répondaient à un besoin certain : 12 classes en 1908, 35 en 1916, 57 en 1930, 133 en 1960 et... 215 en 1978.*

*Chez nous aussi, la nécessité était ressentie de créer semblable institution. En 1910, déjà, la Commission scolaire du Lieu suggère l'étude d'une telle création. Mais la Municipalité fait traîner les choses en longueur et le syndic répond assez sèchement — deux ans plus tard — à un interpellateur que « la question n'est pas assez mûre pour être présentée devant le Conseil communal ». Le véritable point de départ se place le 14 mars 1927. Ce jour-là, M. Savary, chef du service de l'enseignement primaire, donne une conférence au Pont et y expose les avantages qu'une prim-sup apporterait à notre région. L'unanimité semble se réaliser d'emblée sur la nécessité d'ouvrir une telle école. Le 7 mai déjà, la Municipalité de L'Abbaye, sur préavis favorable de la Commission scolaire et des autorités des hameaux, décide de proposer au Conseil communal la création, au Pont, d'une classe prim-sup destinée à tout le cercle. Sur l'autre rive, la situation se présente de façon moins simple. Les premiers à prendre position sont les gens des Charbonnières : leur Conseil général vote le 15 mars une résolution priant la Municipalité d'accorder son appui à une classe de cercle.*

Le texte relève entre autre « que le recrutement d'un nombre suffisant d'élèves qualifiés ne pourrait se faire dans la seule commune du Lieu, alors qu'il serait possible dans le cercle du Pont entier, que la question financière serait plus facile à résoudre par deux communes que par une seule, que le village du Pont est disposé à assumer des charges importantes ». La Commission scolaire, ensuite, se prononce, le 25 avril, dans le même sens, sous la signature de trois de ses membres. Mais les avis favorables en resteront là ! Le 26 avril déjà, le village du Lieu demande à la Municipalité la création d'une classe prim-sup communale au Séchey. Il est suivi, le 1er mai, par le Conseil administratif de ce village, puis des trois autres membres de la Commission scolaire. On invoque surtout « les distances, le climat et la nécessité de maintenir l'unité communale ». Mais le Département presse ses gens et leur demande de se décider. La Municipalité tergiverse et demande que l'inspecteur Visinand procède à une enquête sur place. Elle finira cependant par proposer au Conseil communal la création d'une classe prim-sup au Séchey.

Entre temps, l'Etat a pris position et, en date du 20 juin 1927, il avise les deux Municipalités de sa décision : le Conseil d'Etat a choisi Le Pont « comme remplissant toutes les conditions requises et parce que ce hameau est bien le centre naturel du cercle ». Il espère que les autorités communales se rallieront à ce choix et que « toute opposition tombera devant la considération que seule une bonne entente permettra à la classe primaire-supérieure du Pont de remplir sa mission ».

Las ! Si les choses suivent un cours favorable du côté de L'Abbaye, aboutissant à une décision positive du Conseil communal, il n'en va pas de même au Lieu. C'est tout d'abord la Municipalité qui formule un préavis négatif et ensuite le Conseil communal qui adopte par 28 voix contre 12 (toutes des Charbonnières) le rapport de sa commission. Celle-ci demande de ne pas signer la convention proposée par le Conseil d'Etat, mais bien plutôt de recourir contre la décision imposée et de demander à l'autorité cantonale la création d'une prim-sup au Séchey (et l'autorisation d'envoyer les jeunes enfants de ce village soit aux Charbonnières, soit au Lieu, ce qui, en passant, ne va pas combler d'aise les parents des intéressés !)...

La suite, vous vous en doutez quelque peu : le Conseil d'Etat confirme sa décision première, en date du 7 septembre 1927. « Il ne méconnaît pas les raisons présentées et admet qu'elles ont pour la commune du Lieu une certaine valeur », mais maintient son point de vue et « espère que l'opposition ne se prolongera pas ».

La Municipalité du Lieu tente alors un dernier « baroud d'honneur » en s'adressant à une étude d'avocat. La réponse est assez sèche : « S'opposer à une décision légale du Conseil d'Etat peut mener à une suspension des autorités communales... ! » Alea jacta est... Tout a été tenté, et la commune du Lieu, belle joueuse, signera la convention. Tout simplement, la nouvelle classe qu'on espérait pour l'automne 1927 s'ouvrira au printemps

1928 ! N'oublions pas de signaler un détail important : l'adoption de la classe prim-sup se fait à L'Abbaye avec une réserve des gens des Bioux, laissant entendre qu'ils pourraient un jour s'associer au Chenit — plus proche et plus accessible — pour participer à la formation d'un autre cercle scolaire.

Dès lors, les choses vont se dérouler sans heurt pour aboutir à l'ouverture tant souhaitée. Sur invitation de l'Etat, Le Lieu désigne comme membres de la Commission scolaire du nouveau cercle prim-sup MM. Marcel Rochat, des Charbonnières (dit Marcel du Moulin, comme il l'écrit lui-même), et Payot, pasteur du Lieu (M. Gubéran pasteur, premièrement désigné, quitte la paroisse à ce moment-là). L'Abbaye enverra M. Adolphe Robert, pasteur, et M. Adolphe Rochat, du Pont. L'Etat désigne comme délégué M. Henri Rochat-Golay, au Pont, qui fut l'infatigable artisan de cette création. A cette occasion Marcel du Moulin, accusant réception à la Municipalité du Lieu, écrit : « Si, en plus d'une instruction et d'une culture générale meilleures, les écoliers de nos divers villages apprennent au Pont à se connaître et à s'aimer mieux, ma satisfaction sera grande. Selon mes faibles moyens, je m'efforcerai d'y contribuer. C'est dans cet esprit que j'accepte les fonctions que vous me confiez ».

Une nouvelle classe prim-sup va s'ouvrir. Que faut-il maintenant pour cela : des autorités scolaires, des élèves, un maître, un local ! Le local est prêt : le village du Pont y pourvoit. La Commission scolaire est en place, qui va tenir sa première séance le 30 mars 1928. Reste à trouver les élèves. Ceux-ci ne manqueront pas : on en dénombre 47, dont 21 « doivent » participer à la nouvelle école (la fréquentation est en effet obligatoire pour Le Pont, Les Charbonnières, L'Abbaye et Le Séchey, alors qu'elle reste facultative pour Le Lieu et Les Bioux). 26 garçons et filles, du Lieu aux Bioux, formeront ainsi la première volée de notre prim-sup.

C'est M. Georges Molles, appelé par la Commission scolaire, qui organisera l'ouverture du 7 mai 1928. Ce sera sa tâche de mettre en place l'institution et de lui donner l'impulsion de départ. Georges Molles remplira ce rôle à la perfection, alliant aux qualités de pédagogue celles du diplomate qui saura donner sa place à une école non pas contestée, mais qui doit effacer les traces d'une période de fondation quelque peu mouvementée. Les difficultés ne manquent pas (et certaines se sont maintenues tout au long de ces cinquante années). Il y en a de majeures, et tout d'abord celle de l'horaire à suivre : un cercle scolaire, c'est bien beau, mais le nôtre présente l'inconvénient d'être soumis aux horaires du train pour les élèves du Lieu et du Séchey, et à ceux du bus pour L'Abbaye et Les Bioux (horaires pas toujours convergents malgré les apparences premières !). Il faudra tenir la classe : le matin de 7 h. à 11 h. 30, et l'après-midi de 14 h. 15 à 15 h. 45. Et cet horaire d'hiver ne variera pas (ou peu) jusqu'en 1946, avec la servitude (lourde pour les élèves de l'extérieur et... pour le maître) d'être en classe avant 6 h. le matin... En compensation, l'été apportera un horaire-campagne qui requiert la présence des élèves

de 7 h. à 11 h. 30. *Détail amusant : le Département, soucieux des transports, offre trois vélos pour des élèves éloignés, qui ne pourraient s'en procurer, mais ce sont des vélos d'homme, et une des premières démarches du nouveau maître sera de les échanger contre des bicyclettes de dame ! Cette question des transports n'a jamais été résolue à satisfaction complète. Depuis vingt ans, un nouvel horaire permet de tenir la classe de 8 h. 15 à 11 h. 30. Mais les après-midi se déroulent de 14 h. 20 à 17 h. 10 ! La répartition des heures n'est pas idéale, mais la possibilité demeure tout de même de tenir un horaire complet ! Faudra-t-il en arriver une fois aux bus scolaires qui permettraient une belle régularité (aux dépens des bourses communales !)* ?

*La fondation de la classe prim-sup a révélé des divergences d'intérêt entre nos deux communes. Le temps a pu les aplanir ou les masquer, mais elles vont ressortir dans toute leur ampleur en 1960. Que se passe-t-il donc ? La classe unique (que la loi appelle maintenant école supérieure) ne parvient plus à absorber tous les candidats à son enseignement. Les examens d'admission écartent chaque année un nombre de plus en plus grand d'élèves qualifiés. Certains, refusés par l'école de leur cercle, fréquentent la classe prim-sup de Vaultion, voire celle de Romainmôtier, avec toutes les complications et les frais que cela représente pour les parents.*

*Les examens d'admission de 1960 vont faire déborder la coupe ! 22 candidats et 12 admis. Cette fois la mesure est comble et l'opinion publique gronde ! Très sagement, l'autorité scolaire propose la création d'une deuxième classe et l'adoption du système à quatre années, déjà répandu dans le canton. La solution paraît simple et facile à réaliser.*

*Mais déjà une pétition circule au Lieu, et demande la création d'une prim-sup communale. On en revient aux discussions passionnées de 1927, et les arguments n'ont guère varié ! La « guerre des prim-sup » durera presque toute l'année ! Décision du service de l'enseignement primaire, recours au Département, confirmation de la première décision, recours au Conseil d'Etat, confirmation définitive ! Le cercle du Pont aura donc ses deux classes supérieures, et l'unité, si péniblement réalisée en 1927, paraît définitivement soudée. (Mais rien n'est jamais définitif, et Le Lieu fait préciser la réserve suivante : « En cas d'ouverture d'une troisième classe, celle-ci aura pour siège Les Charbonnières ». Depuis lors, l'évolution démographique a suivi une courbe qui rend le problème fort théorique...)*

*Et voici le temps des « classes supérieures du cercle du Pont » ! Les examens d'admission de 1961 permettront d'accueillir 32 des 42 candidats présentés, et la nouvelle classe sera mise en route par un jeune remplaçant, sous la houlette de M. Besson, inspecteur, qui n'a pas ménagé sa peine pour faire adopter la solution retenue. Aujourd'hui, après 18 années, les esprits sont apaisés depuis longtemps et, tant la population que les autorités ont pu vérifier la valeur de la nouvelle organisation.*

*Avec deux classes à suivre et à contrôler, lors des examens surtout, il*

*faut revoir la composition de l'autorité scolaire. La nouvelle convention, signée par les deux communes, porte à six le nombre des membres de la Commission scolaire, à laquelle s'adjoint toujours le délégué de l'Etat. Pour la première fois, d'anciens élèves apparaissent au sein de l'autorité scolaire et y apportent un esprit nouveau, celui du « cercle » dans lequel ils ont vécu quelques années d'école.*

*Les promotions annuelles, qui se déroulaient en classe, vont se tenir au local, et réunir à chaque fois une pleine salle de parents et d'amis. C'est certainement un des moments les plus réconfortants de l'année que cette cérémonie (pas du tout cérémonieuse !). Sous la présidence joviale et décontractée de M. Victor Golay (depuis 17 ans), on s'y sent à l'aise. Le cercle y devient une réalité bien concrète ; une grande heure durant on y écoute quelques discours (très brefs !), beaucoup de chants (très beaux !) et on s'associe à la joie des promus (très fiers !)...*

*Un coup d'œil encore, pour terminer, sur divers aspects de la vie des classes. Les autorités d'abord, soit la COMMISSION SCOLAIRE. Elle a toujours témoigné à l'endroit de l'école et de ses maîtres une bienveillance et un intérêt fort précieux. La disponibilité de ses membres, au moment des examens surtout, ne se dément jamais, et consacrer plusieurs journées à corriger des travaux d'élèves peut représenter une charge extra-professionnelle assez lourde ! Nous savons cependant que nos « commissaires » trouvent dans cette activité et dans leur contact avec l'école, ses maîtres et ses élèves, un plaisir et un enrichissement certains.*

*LES LOCAUX, ensuite, ont toujours été fournis par le village du Pont à satisfaction. Actuellement les deux classes bénéficient de locaux bien aménagés et dont les grandes baies s'ouvrent sur le magnifique paysage du lac. Au départ, la classe occupait le premier étage de l'ancienne maison d'école, et l'espace vital lui était chichement mesuré. En 1933 déjà, la salle est jugée trop petite, et le village la fait agrandir en lui adjoignant une pièce existante. En juillet 1933, la Commission scolaire exprime « ses remerciements au village du Pont qui fait si bien les choses »... Dès le dédoublement de 1961, la question des locaux va se poser de façon plus aiguë, d'autant plus que les écoles primaires réclament deux, puis trois classes. Le problème sera résolu par l'aménagement de l'ancien appartement du médecin, au-dessus de la salle de gym. En janvier 1965, les classes supérieures prennent possession de leur nouveau domaine, qu'elles occupent actuellement encore. Certes il n'y a pas de salle des maîtres, ni de local annexe pour l'enseignement des sciences ou pour le dépôt du matériel, mais le minimum nécessaire existe et convient : quatorze ans d'utilisation l'ont prouvé.*

*Encore un point à examiner : LES MAITRES. Ce sera souvent, au cours de ce demi-siècle, le problème principal du cercle. Dans notre bon canton de Vaud, en effet, la loi prévoit la désignation du maître sur postulation de celui-ci. Or on sait bien que le climat de La Vallée n'exerce pas une*

fascination particulière sur le reste du pays !... Dès le début, les autorités se trouvent devant une alternative : soit mettre la place au concours, avec perspective de postulation quasi nulle, soit faire appel à un maître désireux de tenir une classe prim-sup et d'acquérir le brevet nécessaire à cet effet. C'est ainsi que la première Commission scolaire tâte quelques papables — qui se dérobent du reste — et finit par faire appel à M. Georges Molles, instituteur aux Cullayes, dans le Jorat. Celui-ci obtient son brevet en 1931. Postulera-t-il alors, comme l'espèrent les autorités ? Après des semaines d'incertitude, au cours desquelles il faudra résoudre rapidement des questions d'appartement et d'horaire, M. Molles est nommé, au grand soulagement de la Commission scolaire. Mais, le 5 septembre 1932, il s'en ira pour Lausanne...

Tout est à recommencer et c'est M. Alfred Pitton qui sera le deuxième maître de la classe, dans les mêmes conditions que son prédécesseur : recherche, appel, installation provisoire, obtention du brevet. Mais là s'arrête la similitude : alors que la Commission scolaire écrit que « rien ne sera négligé pour conserver M. Pitton » et qu'elle met le poste au concours dans cette optique, l'intéressé est nommé... à Yverdon et s'en va en septembre 1934.

On reprend le processus avec M. Clément Mermoud, venu de Poliez-le-Grand, avec plus de succès cette fois, puisque le nouveau maître postule en 1936, lorsqu'il est en possession de son brevet, et sera bien sûr nommé avec la satisfaction qu'on devine ! La clairvoyance et l'autorité de M. Mermoud vont assurer à la prim-sup neuf années d'une stabilité fort appréciée, jusqu'en 1943, date de son départ pour Yverdon (encore !...)

C'est alors un ancien élève de la classe qui en prend la direction. Il sera confirmé dans sa tâche au printemps 1944, après une mise au concours encore une fois sans amateur du dehors ! Trente-cinq ans après, Paul-Henri Dépraz est toujours là... Le problème semblait résolu, mais entre temps intervient la création de la deuxième classe ! Celle-ci sera dirigée par plusieurs maîtres temporaires (dont M. William Campiche, qui y passe un an et demi) et finalement confiée à M. Paul Holenstein. Celui-ci, nommé en 1967 après l'obtention de son brevet, y enseigne donc depuis 15 ans et — tout Saint-Gallois d'origine qu'il soit — est en passe de devenir un Com-bier tout à fait valable...

Cinquante ans de classe prim-sup, 28 membres successifs à la Commission scolaire, 5 maîtres, cela représente pas mal de gens, mais ce qui fait vraiment l'école, ce sont tout de même LES ELEVES. Le recrutement des classes supérieures du Pont s'est effectué sans problème. Certes, il y a eu des périodes de grande abondance et d'autres moins revêtues, mais l'école créée en 1928 n'a jamais vraiment connu de problèmes de recrutement aigus. Aujourd'hui, ce sont, en comptant les élèves actuels, 650 garçons et filles qui ont fréquenté cette école ! Sur ce nombre, beaucoup — hélas — ont quitté La Vallée. Nombreux aussi (environ 250 !) ceux qui ont pu

rester sur place et qui forment parmi nous des cadres solides et appréciés aussi bien dans l'activité économique que dans les autorités (un député au Grand Conseil, un syndic, des municipaux, les présidents de nos deux Conseils communaux — et leurs vice-présidents ! — quatre membres de la Commission scolaire, l'inspecteur forestier, des chefs d'entreprises), et combien d'hommes et de femmes valables, tant dans leur profession que dans leurs activités individuelles !

Quel est aujourd'hui l'avenir de nos classes supérieures ? Nous sommes en pleine incertitude : jusqu'où ira ou n'ira pas la « réforme » de l'école vaudoise ? Tout est là !... Depuis de nombreuses années, les élèves doués en mathématiques ont pu suivre une classe de raccordement et entreprendre des études universitaires. Plusieurs de nos élèves ont passé par là. En 1977, le Grand Conseil a supprimé l'Ecole normale. Du même coup, tous les élèves ont la possibilité de suivre une classe de raccordement. Ils peuvent dès lors obtenir en un an le certificat d'études secondaires et entrer au Gymnase. Plusieurs d'entre eux (8 en 2 ans) ont saisi cette possibilité. Remarquons en passant que cette nouvelle organisation suppose l'existence de cours d'anglais : nous les avons depuis vingt ans... En effet, dès 1957, les communes ont bien voulu assumer le coût de cet enseignement facultatif.

Que de choses encore on pourrait écrire au sujet de la prim-sup ! De l'évocation des fameux discours de promotions de Marcel du Moulin aux souvenirs plus personnels des anciens de chaque volée ! Cinquante années, au regard de l'histoire, sont si courtes (dire qu'il y a déjà des retraités AVS parmi les anciens élèves !).

Les plus âgés des habitants de nos communes (ils atteignaient la trentaine en 1928) ont pu constater au cours de ce demi-siècle des changements aussi profonds que spectaculaires. Et pour rester dans le sujet qui nous occupe, quelle différence, en effet, entre l'écolier des années trente, pédalant sur son lourd vélo style militaire le long des routes sablonneuses, parsemées de nids de poule, et celui de 1978 qui fait pétarader son « boguet », quand il n'opte pas, selon l'humeur, pour son vélo de course rutilant ! Quel contraste entre la troupe de gamins revêtus de leur blouse et descendant des wagons archaïques du bon vieux train à vapeur (le « besu ») et nos jeunes d'aujourd'hui, vêtus à la dernière mode, que le bus dépose à pied d'œuvre ! (et si par hasard ils portent des jeans délavés et des vestes effrangées couvertes de taches et de dessins, c'est que la mode le veut...)

Bon anniversaire à toi, la prim-sup ! Porte-toi bien, dure encore longtemps ! Les petits Combiers du Lieu et de L'Abbaye ont besoin de toi.

Septembre 1978.

P.-H. Dépraz.



Classes 1978



Classes 1979



## Les élèves

Nos registres portent les noms de 644 élèves.

325 sont venus de la commune de L'Abbaye  
317 de celle du Lieu  
2 du Chenit.

Les divers villages ont envoyé en 50 ans :

Les Charbonnières	148 élèves
Les Bioux	131 »
Le Lieu	128 »
Le Pont	124 »
L'Abbaye	70 »
Le Séchey	41 »

Sur ces 644 élèves, on trouve :

175 ROCHAT  
38 BERNEY  
24 MEYLAN  
23 GOLAY  
19 DÉPRAZ  
17 GUIGNARD  
16 REYMOND  
14 LUGRIN

Cette année voit le premier cas de troisième génération !

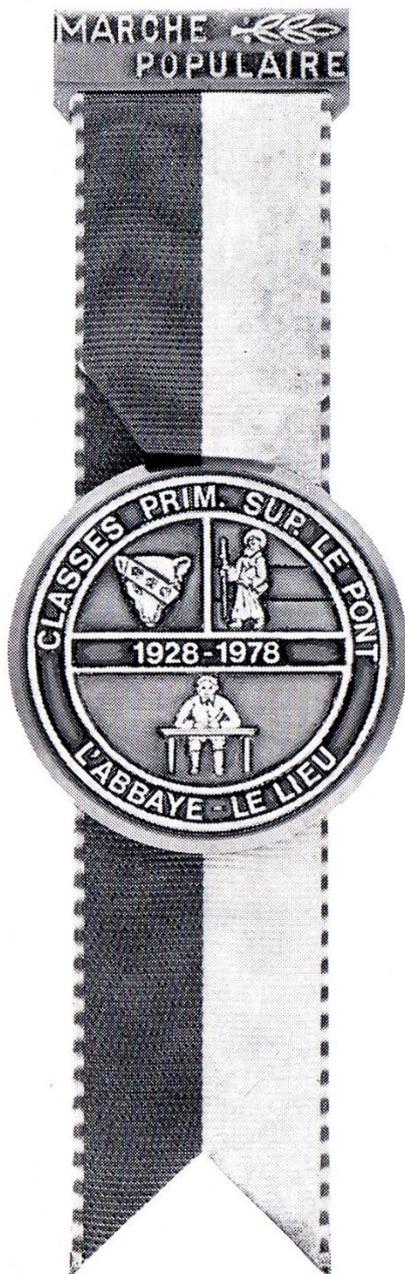
Il s'agit de :  
Fanny GOLAY, élève de 1re année,  
fille d'Alain GOLAY et de Monique ROCHAT,  
tous deux anciens élèves,  
petite-fille de Marie-Ellen ROCHAT, ancienne  
élève, et également petite-fille de feu Jacques-  
Auguste ROCHAT, délégué de l'Etat à la Com-  
mission scolaire et de Victor GOLAY, président.

Dans plusieurs familles, le père ou la mère et tous les enfants  
ont suivi les classes supérieures. Nous avons relevé une famille  
dont le père, la mère et les quatre enfants sont d'anciens élèves :  
Paul-Louis MOUQUIN et sa femme Mireille LUGRIN, leurs trois  
fils Xavier, Fred et Bertrand, et leur fille Jocelyne.

# Marche du 50<sup>e</sup> anniversaire des classes primaires supérieures du Pont

LE PONT - 12 et 13 mai 1979

---



- Parcours :** populaire de 10 km.
- Participation :** ouverte à tous
- Départ, arrivée :** cantine du 50e Le Pont
- Horaire :** départs : samedi de 8 h. à 15 h.  
dimanche de 8 h. à 11 h.  
arrivées : samedi jusqu'à 17 h.  
dimanche jusqu'à 13 h.
- Finance d'inscription :** avec médaille : adulte Fr. 15.—  
enfants (jusqu'à 16 ans) Fr. 12.—  
sans médaille : Fr. 3.50
- Délai d'inscription :** pour les personnes inscrites à la carte de fête 20 février 1979  
Hors carte de fête 15 avril 1979
- Inscriptions tardives :** acceptées moyennant un supplément de Fr. 2.—. La médaille sera envoyée dans un délai de 4 semaines
- Assurances :** à la charge de chaque participant. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident
- Médaille :** au sigle du 50e avec ruban et barrette
- Remise des médailles :** contre présentation du coupon de la carte de fête ou du récépissé postal visé aux postes de contrôle
- Ravitaillement :** à mi-parcours
- Renseignements :** tél. (021) 85 61 70  
Pierre Vautravers 1341 Les Bioux

# Temple du Lieu

**SAMEDI 12 MAI 1979**

à 15 heures  
(portes 14 h. 30)

TRÉCOURT



**ORGUE** - Gilberte BLATTI, organiste - « Dialogue », Louis MARCHAND.

**CHOEUR MIXTE DU LIEU** (dir. : Jean-Pierre Richon)

Oeuvres de Balissat, Bruckner, J. de Bronckart, Certon, Hemmerling, Lespagnol, Vigneault.

**CHOEUR DES CHARBONNIÈRES** (dir. : Gilbert Reymond)

Chœurs classiques et de la Renaissance - Messe en sol majeur pour chœur, soli, cordes et orgues, Antonio Caldara (1670-1736)

**FANFARE « PERSÉVÉRANTE » LE LIEU** (dir. Albert Dépraz)

Extraits de la Messe allemande, Schubert.

Imprimerie R. Dupuis S. A. Le Sentier